

Assemblée générale de la FEUM:

Interruption due à la perte du quorum

Le déroulement de l'assemblée générale de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (FEUM) a été interrompu suite à un quorum insuffisant. Cette annulation est survenue après qu'on ait demandé de procéder à la vérification du quorum (minimum de membres exigé afin de rendre une assemblée valide).

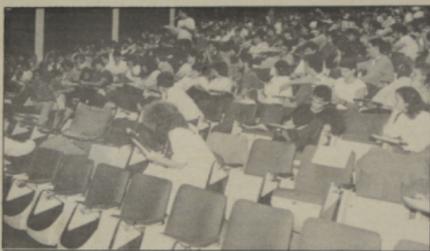
Benoît Lanteligne

Ainsi après deux heures de discussions intenses, le président d'assemblée, M. Charles Brochu, a mis un terme aux délibérations. C'est un peu soudainement que cette assemblée, tenue au pavillon Jacqueline-Bouchard jeudi dernier, s'est terminée. D'autant plus que le point discuté à ce moment (restructuration des organismes étudiants) a soulevé de vives

réactions.

Surpris et paraissant déçus, les dirigeants de la FEUM ont ainsi vu s'enlever l'occasion de faire adopter leur projet de refonte (tant controversé) par la masse étudiante. Déception d'autant plus grande qu'il a fallu attendre environ quarante minutes avant d'obtenir le quorum pour débiter l'assemblée.

Après avoir élu un président et un secrétaire d'assemblée, le président de la FEUM, Bernard Lord, a déclaré l'assemblée ouverte. Puis il a entrepris la lecture des points discutés lors de la dernière assemblée générale, laquelle fut adoptée par un vote de l'auditoire. Par la suite, tout s'est déroulé correctement sans incident, sauf l'adoption de



Plusieurs étudiant(e)s se sont rendu(e)s à l'assemblée générale. (Photo de Marc Belliveau)

quelques modifications effectuées à l'ordre du jour.

C'est après la lecture, par le président de la FEUM, des buts et objectifs visés par le programme de restructuration, que les discussions ont pris une allure de débat politique. Les interventions des membres de l'assemblée ont surtout porté sur les questions du droit de veto et de la nomination par le C.A. de la FEUM des représentants étudiants qui siègeraient sur les conseils d'administration des organismes (APARE et MAUI) tel que prévu dans le programme de refonte.

D'un côté comme de l'autre, chacun des participants a tenté de mieux saisir les grandes lignes de ce plan de restructuration. Après de nombreuses interventions des personnes présentes

dans la salle, on a proposé que les présidents de l'APARE et des MAUI viennent expliquer leur position respective...

Gilles Verret (APARE) a souligné que les problèmes de cet organisme proviennent avant tout d'un facteur humain plutôt que d'une structure déficiente, (l'absentéisme lors des réunions du conseil d'administration). Quant au point 3 inscrit dans cette restructuration, le président de l'APARE a souligné que cette nouvelle façon de faire défavorise les étudiants qui veulent accéder à ces postes.

De son côté, Yvon Lacoste (MAUI) a sauté sur l'occasion pour exprimer son

voir assemblée générale page 3



Départ des 250 étudiant(e)s suite à la vérification du quorum. (Photo de Jean-Yves Deyprey)

The brand new president of the New-Brunswick students' Alliance est une fille d'Edmundston

It is during a two day meeting, which took place in Fredericton September 27-28, that the NBSA/AENB elected its new Executive, Louise Pelletier (Centre universitaire Saint-Louis-Malliet Edmundston), who had been acting as President by interim for the past three months, will now hold the position for the next year. Kathy Anderson (Mount Allison University, Sackville) moves in as Vice president Administration and Mary Lesio (St Thomas University, Fredericton), stays on as Vice president Finance.

Among other items discussed at the meeting was the appointment of four students to the Minister's Advisory Committee on Student Aid. We know the past student representation on that Committee was of a mere 2 students on 15 members. The Alliance had requested more student input on this committee

when they had met with Premier Hatfield early this month, a request that had been granted by the Premier. The four reps elected were Louise Pelletier (CUSLM), Doug Smith (UNBSJ), Michael Bennett (UNB), and Bernard Lord (CUM). Note that two of the students chosen are francophone and two are anglophone.

September 28 - 9:00 AM

Alliance met with Mr George Little, leader of the neo-democratic party. In general, Mr Little insisted on the fact that the present government has simply not been giving priority to education and that the cut backs on student jobs, increases in loans and tuition fees are concrete examples of this. Mr Little also deplores the fact that, in the present government, there is simply no accountability for post-secondary education.

voir Alliance page 5



Louise Pelletier, nouvelle présidente de l'Alliance des étudiants du Nouveau-Brunswick. (Photo du studio Laporte)

éditorial

MA compagnie - MON argent...

Déception! Contradictions, mauvaises interprétations, incohérence ou lapsus résumant assez bien les propos tenus par le président des Médias académiques universitaires inc. lors de la réunion générale de jeudi dernier.

Après plusieurs commentaires, opinions et points d'information constructifs lancés ici et là par les participants de l'auditoire, le discours de M. Lacoste est arrivé juste à point pour écouler tout le monde. Avant l'élocution de ce dernier, le quorum était encore atteint, mais à peine dix minutes après le début de son discours, ce n'était plus le cas malheureusement.

Discours tellement incohérent que l'on n'arrivait même pas à faire la différence entre "intérêt des étudiants" et "intérêt personnel de M. Lacoste". On se rappellera de "MON argent" et de "MA compagnie" lancés avec tant d'agressivité par ce dernier.

Evidemment l'on dira que ce n'est pas M. Lacoste qui a présenté le plan de restructuration, par contre c'est ce dernier qui l'a critiqué avec le plus de parti-pris.

Mais quelles sont les principales préoccupations de M. Lacoste? L'amélioration de fonctionnement de la station ne lui tient-elle pas à cœur? Si oui, c'est tout à fait évident... Son job semble plus prédominant, pour l'instant, que le bon fonctionnement de CKUM.

Généralités

Les gens semblent effrayés par ce nouveau plan de restructuration. Il est vrai que l'information est parvenue assez tardivement pour ce type d'assemblés, et que les changements souhaités sont un gros saut à faire. Mais que préfèrent les étudiant(e)s? Tenter de modifier les structures actuelles pour améliorer le fonctionnement des trois compagnies, ou conserver le "statu quo"?

Dans le premier cas, il est évident que plusieurs postes et activités

opinion du lecteur

Librairie académique:

Noblesse oblige...

Servabilité, politesse, courtoisie: ce sont trois mots résumant bien les qualités obligatoires qu'un personnel d'entreprise doit respecter scrupuleusement, s'il veut acquérir une réputation pour le moins acceptable. Et de fait, tout manquement à ce code d'éthique ne peut en aucun cas être avantageux pour une entreprise; sinon quelle clientèle s'abaisserait à la faire vivre?

Pourtant depuis mes plus profonds souvenirs, la Librairie Académique jouit d'un tel statut. Et pour cause: sa seule clientèle, les étudiants de l'Université, est une clientèle forcée par le principe du monopole, de faire chez-elle ses emplettes. Il n'est alors aucun besoin pour le Librarian, de faire montre de

considérés comme normaux seroit abolis pour être remplacés par un autre type de représentation et de gestion. Cela ne fait peut-être pas l'affaire des avarés du nominalisme, des profiteurs, des malades du Curriculum ou des légués si nombreux sur nos conseils d'administration.

Comment se fait-il que seulement 50% des membres de nos deux conseils d'administration (l'APARE, les MAU) se présentent aux réunions régulières de leur conseil? N'est-il pas normal que tous les représentants soient présents lors de ces réunions? Pourtant, à l'APARE, tous les représentants utilisent leurs cartes de membres (les jeudis et lorsqu'il y a des groupes les fins de semaines) "pour surveiller" disent-ils... alors pourquoi y a-t-il des responsables de soirée? Pourquoi ne pas abolir les cartes de membres aux représentants? De cette façon, nous serions certainement en mesure de vérifier qui est vraiment préoccupé par le développement du Kacho. Non?

Question de représentation...

Présentement nous avons 36 représentants sur le campus, 12 pour le FEUM, 12 pour les MAU et 12 pour l'APARE. Sur ce total, environ 100% disent qu'ils représentent bien leur faculté. N'y a-t-il pas à la non-sens quelque part? Tous se disent représentants, mais seulement la moitié se présentent à leur réunion... L'exception faite du FEUM puisque depuis le début de l'année, plus de 90% des membres étaient présents aux réunions; rendons à César ce qui appartient à César.)

Il y aura sans aucun doute une autre réunion générale où nous aurons à prendre des décisions sur le plan de la restructuration ainsi que sur le centre social (45\$ de plus?). Bien, entendons d'abord la proposition sera destinée à régler temporairement la question de quorum afin de parvenir à des décisions officielles qui seront durables. C'est trop frustrant que par la volonté de quelques-uns, la majorité soit obligée de ne pas agir...
Jean-Yves Depyre

respect et de reconnaissance envers son "public" afin de le conserver. C'est ce qui peut en quelque sorte expliquer pourquoi ses employés sont peu souriants, peu portés à la gentillesse, en fait, négligent leur public. C'est trop frustrant que par la volonté de quelques-uns, la majorité soit obligée de ne pas agir...
Jean-Yves Depyre

Le personnel de la Librairie a donc l'obligation morale de remédier à ce problème car si "noblesse oblige", on peut dire: pas dans ce cas-ci!

Bernard Haché
directeur général
(Bac. Française)

opinion du lecteur

Quand on perd le fond-et la face- juste pour la forme

Encore une fois, en ce jeudi 3 octobre 1985, nous, étudiant(e)s, éteints de demain et trahis, avons moriné à toute ce que nous sommes en réalité. (Je ne le dis pas, c'est vulgaire). Ce faisant, non seulement jouons-nous le jeu de ceux pour qui la solidarité étudiante est managère - je pense aux propriétaires, aux administrateurs, au gouvernement... mais nous faisons mieux, en nous entraînant nous-mêmes, évitant à d'autres le sale boulot...

Je dois dire que je suis profondément déçu.

Je n'en veux pas à ceux qui sont contre des projets tels à restructuration des organismes étudiants, je n'en veux pas plus à ceux qui font délibérément et systématiquement avorter le débat. En effet, l'étroitesse d'esprit, la traîtrise de ses semblables, les fautes de motivations inconscientes, la recherche de pouvoir, les conflits de personnalité et même la bêtise humaine tout simplement, sont, entre autres caractéristiques historiques des grands débats de l'humanité.

Non, ce n'est pas à vous, qui vous reconnaissez, que j'en veux. Vous au moins, et c'est le plus qu'on puisse vous accorder, vous êtes là, le 3 octobre à 13 heures au moins, vos idées ont contribué au débat et cela, je crois, est bon en soi.

Moi, j'en veux à ceux, bâtis, - le ciel vous approuve mais plus votre destin... qui évitent le débat, bien assis sur leur "cur", au cabinet des Arts, à la petite "caf", à la bibliothèque, etc., trop occupés à fixer leur nombre pour s'occuper de leurs affaires communes. Quoi qu'il en soit, si vous n'étiez pas chez le dentiste, le médecin ou au mariage de votre sœur, je pense que vous méritiez plus sympathie que l'énergie d'une insulte et l'intérêt d'une ligne de plus dans cet article...

Enfin, pour en revenir au titre du présent plaidoyer, le fond, c'est un appel à la solidarité, c'est le désir légitime d'avoir, comme on dit à Paris, du "Bargaining power" pour les étudiants. La forme, ce sont les détails et les peurs que nous font les "avorteurs de débats", ceux que je considère de la même race que ceux qui ont tué le rêve québécois du "faibles". Ceux qui insécurisent les non-milieucentristes et en renforcent leurs peurs de se prendre en main.

Sans plus m'étendre sur la tort que vous nous faites, je vous conclure en remerciant chaleureusement tous ceux qui ont assisté "ouvernement" à l'assemblée "générale" des étudiants. Je tous ceux qui sont pour la solidarité. Pour ce qui est des autres, ils connaissent trop bien un vieux principe romain: "Divisons pour régner".

Pierre Ouellet

Montreal, J'en-t-honte,
en sciences sociales

Le poste de responsable des nouvelles culturelles est présentement vacant. Les Intéressé(e)s devront se présenter au bureau du "Front" le mercredi 9 octobre à 13h.

LE FRONT

L'équipe du Journal

858-4526

Directeur Jean-Yves Depyre
Rédactrice en chef Lisé Michaud
Responsable des nouvelles locales Benoît Lantaigne
Assistant Réal Giguère
Responsable des nouvelles culturelles... Michel Downing
Responsable des nouvelles du sport Robert Laflamme
Assistant Yves Blouin

Montage Lisé Michaud, Jean-Yves Depyre, Benoît Lantaigne, Claire Comeau, Jean Choquette
Correction Robert Vallancourt, Nathalie St-Louis, Réjean Ouellette, Réjean Roy
Révision Yves Gallant, Sylvie Pôty
Photographe Marc Belliveau
Livraison Gilles Vienneau
Photocomposition Pauline Caiselle

écrits.

La rédaction se réserve le droit de retenir opinions, commentaires et autres qui (1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut (2) qui démontrent des idées à tendances discriminatoires, c'est-à-dire sans fondement, envers les deux sexes, les minorités (ethniques ou autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

Le bureau du journal Le Front est situé au 159 avenue Massé, local 106.

Le Front est publié à 3250 exemplaires chez Comberland Publishing Limited, boîte postale 280, Amherst, N.-E., B4H 3Z2.

Assemblée générale de la FEUM

Réaction des leaders

"Rien n'est changé, la F.E.U.M. remet en question le quorum des autres compagnies et elle-même n'arrive pas à garder le sien". C'est en ces termes peu flatteurs que M. Lacoste, président des M.A.U.I., a réagi au déroulement de l'assemblée générale de jeudi dernier. "De plus, j'approuve à cent pour cent l'intervention de la présidente de la Faculté des sciences sociales, Micheline Doiron, qui a demandé vérification du quorum. Il fallait le faire. On se doit d'être honnête envers tous ceux et celles qui payent une cotisation."

Réal Giguère

Invité à expliquer les raisons du départ des gens présents à l'assemblée, M. Lacoste soutient qu'une assemblée générale, c'est long. "Je pense que le président d'assemblée a essayé de faire comprendre aux gens que le micro n'est pas là pour raconter leur vie", a-t-il affirmé.

De son côté, le président de l'A.P.A.R.E., M. Gilles Verret, a laissé entendre que ce déroulement remettait en question une série de valeurs. Selon ce dernier, si on a perdu le quorum c'est que le débat s'éternisait et qu'aucune proposition concrète n'avait été apportée.

D'autre part, le président de la F.E.U.M., M. Bernard Lord, a précisé que l'intervention de Micheline Doiron était légale, mais que personnellement, lui, il ne l'aurait pas faite. "J'ai constaté qu'il n'y avait plus quorum et je n'ai pas demandé de recomptage. On avait le quorum pour débiter l'assemblée, et après deux heures et demie, il est normal que certaines personnes s'en aillent", a-t-il précisé. De plus M. Lord a ajouté: "sans vouloir être sarcastique, aussi tôt que M. Lacoste a pris la parole et qu'il s'est proposé de jaser une quinzaine de minutes, les gens ont commencé à quitter

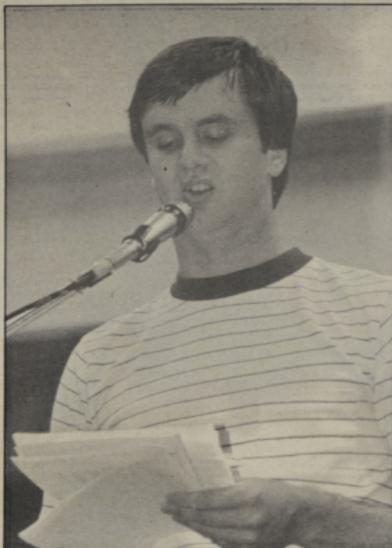
la salle." Il a aussi précisé que le débat devait se situer sur la restructuration et non sur la loi en général, comme le laissait entendre le président des M.A.U.I.

Quant au directeur des affaires internes de la F.E.U.M., M. Bruno Hamel, il a trouvé la situation déplorable et il lui semble que les étudiants manquent de sensibilité politique: "c'est un phénomène des années 80", a-t-il précisé. Il a de plus déclaré: "c'est peut-être une coïncidence, mais les gens ont commencé à partir plus nombreux à l'instant où M. Lacoste a pris la parole." Pour ce qui est de l'intervention de Micheline Doiron, M. Hamel aurait préféré qu'elle s'informe auprès des 255 personnes encore présentes dans la salle, pour savoir si elles étaient intéressées à un recomptage du quorum. "Il y a eu un manque de respect pour les gens présents à l'assemblée. Je trouve un peu gauche la démarche de la présidente des sciences sociales; après tout, des assemblées générales où les cours sont suspendus, ça ne se fait pas tout les jours", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le directeur de C.K.U.M.-M.F., M. Jean Berthémiat, a résumé en deux mots sa pensée. "Le F.E.U.M. a toujours son problème d'image", a-t-il lancé.

En ce qui concerne le gérant du club étudiant le Kacho, M. Jean-Claude LeBlanc, il a semblé déçu de la situation et il a bien hâte de savoir quel est le penchant des étudiants.

Enfin, cette assemblée devra être reprise et préférablement avant le 30 janvier. À cet effet, M. Lord a déclaré: "On va discuter avec mon conseil exécutif, car beaucoup de gens souhaiteraient voir le quorum diminué de 8% à 5%. Enfin, on verra"



Le président des M.A.U.I., Yvon Lacoste, lors de son discours. (Photo de Marc Belliveau)



Bernard Lord, président de la FEUM et Charles Brochu, président de l'assemblée générale. (Photo de Marc Belliveau)

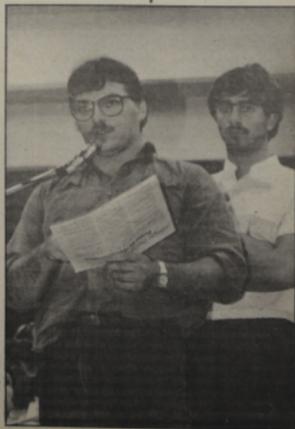
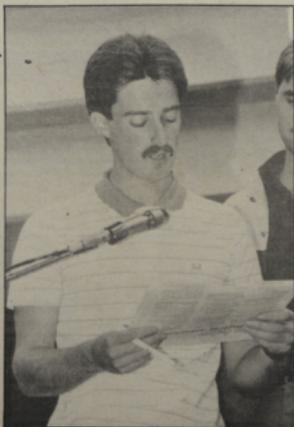
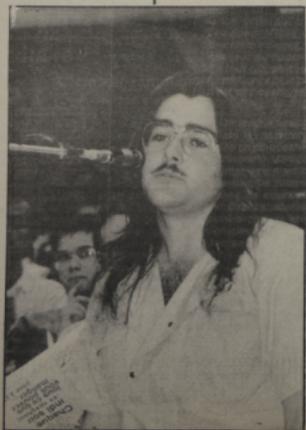
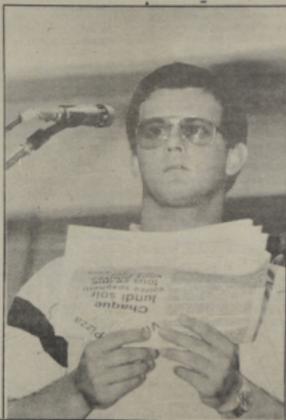
assemblée générale

profond désaccord face aux changements envisagés par la FEUM. Avec une fougue toute particulière, le président des MAUI a déclaré que "la FEUM cherche à consolider son pouvoir politique et que les objectifs envisagés ne sont pas réalistes." Selon lui on risque de provoquer de "l'ingérence et des conflits d'intérêts".

Suite à cette intervention houleuse du président des M.A.U.I., Bruno Hamel a demandé que les quatre premiers points du plan de restructuration ne soient pas acédés. Cet amendement a été voté et entériné par les membres de l'assemblée. C'est peu après qu'on a effectué la vérification du quorum tel que demandé par une étudiante des sciences sociales.

Evidemment les autres points prévus à l'ordre du jour n'ont pu être discutés, notamment le Centre social, l'augmentation de la cotisation étudiante et le date d'abandon des cours. D'ici là, il faudra attendre la prochaine assemblée générale qui devrait se tenir en janvier, sauf avis contraire.

Photo-reportage



September 28 - 11:00 AM

The same day, the NBSGA also met with Mr. Frank McKenna, leader of the province's liberal party. Having been a student leader himself, Mr. McKenna related with today's university student problems. He strongly expressed his dissatisfaction with the loans and bursary program saying that items such as parental contribution, provincial congruency and the six months appeal period are all things that should be revised. Mr. McKenna also expressed that he feels that student representation should be set up or increased on committees such as the Student Aid and the MPHEG, (Maritime Provinces' Higher Education Commission). As a last remark, Mr. McKenna stated that the "academic freedom of universities" was one of his party's strong principles. In that sense that government should not have any say about who is appointed to sit on, for example, the board of governors or senators of universities.

The Executive of the New Brunswick Students' Alliance will be meeting with the MPHEG's finance committee on October 2, in Prince Edward Island. A press release will keep you posted on the repercussions of that exchange.

Pardonnez-moi, Canada, la passer E.V.E.

La présidente de l'Alliance des étudiants du Nouveau-Brunswick, Louise Pelletier, nous a demandé de publier ce communiqué de presse. Puisse nous croire qu'il est important d'informer le étudiant(e)s sur des organismes tels l'Alliance, nous avons accepté de le publier intégralement.

Cependant, les correcteurs ont éprouvé quelques difficultés lorsqu'ils ont voulu vérifier certains mots dans "Pell Robert". C'est à ce moment qu'ils se sont rendu compte que le communiqué avait été rédigé dans une langue étrangère.

Doll-on parler d'un manque de diplomatie, d'un manque d'expérience ou tout simplement d'un manque de responsabilité? En tout cas, on peut sûrement parler d'un manque de respect, d'une partie vie-à-vis la constitution comme tout ce stipule que l'Alliance fonctionne dans les deux langues officielles du N.-B., et d'autre part envers les étudiant(e)s francophones (article 1 section 2: "l'Alliance défend les intérêts des étudiant(e)s du N.-B."). Il est évident que les intérêts des étudiant(e)s francophones semblent avoir été oubliés.

C'est une insulte, pour un journal étudiant francophone, de recevoir d'un organisme bilingue un communiqué rédigé uniquement en anglais. D'autant plus que l'insulte tourne au ridicule lorsque la présidente a comme langue maternelle le français.

Nous estimons que le conseil d'administration de la FEUM saura peser l'importance de cette erreur monumentale et évaluer ses relations avec l'Alliance.

Lise Michaud
rédactrice en chef

Déception, amertume, désappointement, découragement, bref, une perte de temps pour les étudiants et étudiantes qui ont assisté à l'assemblée générale tenue jeudi dernier. Du moins, c'est ce que semblent démontrer les commentaires de plusieurs étudiants et étudiantes suite à cette réunion:

"Nous n'étions pas assez informés sur le fameux plan de restructuration. Nous sommes d'une part, l'assécutif de la F.E.U.M., et d'autre part, le conseil d'administration de la F.E.U.M."

"L'ordre du jour était trop chargé. On ne peut discuter à la fois et du projet de restructuration et du centre social étudiant."

"C'est une perte de temps pour la F.E.U.M. que de vouloir restructurer les organismes étudiants. Je crois que la situation actuelle fonctionne très bien."

"Je suis terriblement déçu du fait que l'on ait demandé la vérification du quorum à ce stade de la réunion. J'aurais souhaité que le règlement du quorum ait été suspendu."

"On a perdu notre temps aujourd'hui."

"M. Lacoste a prouvé par son discours: 'mon argent, ma compagnie', que les Médias académiques universitaires

incorporés (MAUI) ne représentent pas du tout les désirs de la majorité des étudiants. Ça prouve que la F.E.U.M., encore une fois, est vraiment l'organisme qui représente l'intérêt des étudiants."

"Je mets en doute la crédibilité du président des MAUI."

"M. Lacoste m'a tapé sur les nerfs. J'ai remarqué que plusieurs étudiants ont quitté la salle durant son discours. Il a carrément fait perdre le temps des étudiants."

"Lacoste vient de se prendre et surtout de prendre CKUM-MP."

"Je suis d'accord avec le projet de restructuration proposé mais je doute de ses conséquences."

"Il est faux de dire que la F.E.U.M. veut prendre tous les organismes en charge. Je crois que la masse étudiante serait très bien représentée par le R.F.E. et des M.A.U.I. siégerait à l'exécutif de la F.E.U.M. Je ne peux voir où est le manque de représentativité."

"Je n'ai rien compris de ce qu'ils disent: pour moi, c'était du jargon. Je suis persuadé que les étudiants de première année sont venus lui en

espérer avoir quelque chose de concret."

"C'est dommage qu'on ait à renvoyer 250 étudiants chez eux parce qu'il n'y a rien de mieux."

Voilà plusieurs commentaires résumant bien l'état d'esprit des personnes présentes.

Pourtant, aux dires de plusieurs, cette assemblée avait déboué sans incident majeur. Encore une fois, cette réunion a pris fin dans une atmosphère de frustration de part et d'autre.

Faut-il rappeler l'importance de cette assemblée pour les intérêts de la collectivité étudiante. Déception d'être plus grand que les autres points prévus à l'ordre du jour n'ont pu être discutés.

Toutefois, "à toute chose malheur est bon". Ce vent d'émertume et de déception conduira-t-il à une prise de conscience chez la collectivité étudiante?

"Je suis terriblement déçu de la participation des étudiants. S'ils prennent la responsabilité de venir, ils devraient prendre la responsabilité de rester."

Lise Michaud
Benoit Lantelme

Le réseau des femmes du Nouveau-Brunswick

Il y a quelques semaines, se tenait à Fredericton l'assemblée générale du Réseau des femmes du Nouveau-Brunswick. À cette occasion, une dizaine de femmes ont pu échanger sur divers problèmes les concernant. Cette rencontre, sous forme de colloque, a débuté en soirée vendredi avec une marche, ayant comme thème "take back the night", "reprenons la nuit", ayant pour but de briser le silence entourant la violence faite aux femmes. Ce geste symbolique voulait aussi dénoncer une certaine réalité propre à la condition des femmes, savoir: que toutes les 17 minutes, une femme est violée au Canada; que 7 Canadiennes sur 17 sont violées au cours de leur existence; que 3 femmes sur 10 sont victimes de violence domestique au Canada, pour ne donner que quelques statistiques. Cette marche très significative pour nous toutes s'est déroulée dans un esprit de solidarité et de solidarité où l'on pouvait sentir, au rythme des slogans et chansons, la détermination des femmes de mettre fin à cette violence trop souvent ve.

Le lendemain avaient lieu des ateliers portant sur divers thèmes chers aux femmes. Entre autres, elles ont discuté d'action politique, du salaire égal pour travail de valeur égale, des droits des Aborigènes et des préoccupations des femmes dans le domaine de l'emploi. Suite à ces ateliers, les Néobrunswickoises regroupées en conseils, (trois conseils forment le Réseau: le conseil francophone, le conseil anglophone et le conseil aborigène), dans le but de discuter des sujets les inquiétant et de voir aux moyens qu'il

faudrait prendre pour remédier à telle ou telle situation. Les moyens décidés deviendront alors objets de propositions que chaque conseil apportera à la première réunion à être modifiés s'il y a lieu et pour être adoptés par le Réseau.

Or, une fois les ateliers des conseils terminés, les femmes se sont rendues en plénière pour discuter des propositions et échanger entre elles. Cependant, on se rend vite compte que rien ne va plus à cause de la procédure à prendre pour la vote. L'explication d'un tel phénomène réside dans le fait que le Réseau se veut différent des autres organismes, ne voulant pas se donner de règles trop rigides afin de pouvoir travailler dans une atmosphère détendue et agréable. Ceci peut cependant avoir ses petits inconvénients. Après plus d'un heure d'échanges, on décide donc qu'il faudra pour qu'une résolution soit adoptée par le Réseau et que, vu l'heure tardive, l'on procèdera au vote des propositions le lendemain matin.

Cette discussion, qui pour certaines personnes fut une perte de temps, nous a pourtant été très profitable. C'est à ce moment que l'on a vu et senti que les femmes francophones, anglophones et aborigènes voulaient vraiment travailler ensemble et concrètement faire front commun pour faire avancer la cause des femmes au Nouveau-Brunswick. C'est aussi à ce moment que l'on a vu que les barrières linguistiques n'étaient pas le problème alors qu'il aurait pu en être autrement.

Le lendemain, c'est-à-dire dimanche, la présidente de l'assemblée, Barbara Martin, membre du comité de liaison pour les Aborigènes, demande à se faire remplacer car elle n'est pas venue physiquement. Elle sera remplacée par Rachel Roy, du comité francophone, suite à un vote unanime de l'Assemblée. Tout se déroulera à merveille lors de cette plénière. On peut donc se dire que le Réseau veut de passer le test. Les femmes ont prouvé qu'elles pouvaient travailler ensemble et être solidaires sans les structures traditionnelles.

Durant cette fin de semaine, les femmes ont donné plusieurs mandats au Réseau. Par exemple, que le Réseau fasse pression auprès du gouvernement provincial pour qu'un vice-présidente à plein temps soit nommée au conseil consultatif sur la condition de la femme; que "le Réseau agisse comme catalyseur pour informer les femmes du Nouveau-Brunswick et encourager le 'lobbying', afin de faire passer une loi au Nouveau-Brunswick épousant le concept suivant "saisir égal pour travail de valeur égale"; que le R.F.N.B. fasse pression auprès des deux gouvernements pour assurer la survie et la mise sur pied de maisons de transition pour femmes au Nouveau-Brunswick. Ceci n'est qu'un bref aperçu des résolutions adoptées par le Réseau des femmes du Nouveau-Brunswick.

Certaines critiques ont été prononcées à l'endroit du Réseau concernant ce colloque. On a reproché au Réseau de ne

voir femmes page 8

Carrefour pour femmes

La notion d'ouvrir Carrefour pour femmes débuta en 1979 avec le comité ad hoc. Après 8 mois de recherches, ce comité découvrit que les services disponibles aux femmes battues étaient presque inexistant dans le sud-est du Nouveau-Brunswick.

Un conseil de 9 personnes fut formé en 1980. Ce conseil avait pour but de fournir un abri pour les femmes en état de crise et de stimuler la soutien et les échanges entre les résidentes au centre.

En juin 1981, Carrefour pour femmes ouvrit ses portes. Sa philosophie est basée sur la croyance qu'avec du soutien et de l'assistance, les femmes battues pourraient apprendre à s'aider elles-mêmes. Aussi la cruauté mentale est une

forme de violence et est tout aussi injuste.

Le phénomène de la femme battue ne connaît aucune limite économique ou sociale. Les témoignages des femmes réfugiées à Carrefour nous l'assurent davantage.

Nous remarquons plusieurs traits caractéristiques parmi les femmes abusées. Les caractéristiques les plus évidentes sont: la dévalorisation de soi, le sentiment de honte et d'échec, le désespoir, la peur, un manque d'enthousiasme et la fatigue. Il y a aussi chez elles de l'anxiété, de la frustration, un état de dépression ainsi que des tendances suicidaires parfois.

Les statistiques démontrent que trois Canadiennes sur dix sont battues en tant

qu'épouse, ou en tant qu'épouse de droit coutumier; et qu'il y a un demi-million de femmes battues au Canada.

Pour une femme et ses enfants, la décision de quitter leur foyer n'est pas facile. D'abord en quittant le foyer, la femme peut s'attendre à un niveau de vie inférieur à celui auquel elle était habituée. Plusieurs d'entre elles vivent sur le seuil de pauvreté car elles sont assistées sociales.

Carrefour pour femmes comprend un personnel de 6 employés à temps plein et de deux personnes à temps partiel. Les membres du personnel répondent à beaucoup d'appels téléphoniques de femmes demandant de l'information, elles s'occupent de l'admission des résidentes à la maison et elles prêtent une

oreille attentive parfois pendant des heures aux femmes qui éprouvent le besoin de parler de leurs problèmes. Elles leur fournissent un appui moral. Il y a des employées sur place 7 jours sur 7, nuit et jour.

Carrefour pour femmes fournit aux femmes et leurs enfants l'opportunité de se sortir de la situation désastreuse. La maison est un endroit sûr et tranquille où la femme peut récupérer, décider de son futur et obtenir l'information qui lui est nécessaire.

Rina Arsenault
Coordinatrice aux
relations publiques

Retour des ancien(ne)s et ami(e)s

Le 13e Retour annuel de l'Association des Ancien(ne)s et Ami(e)s de l'Université de Moncton aura lieu les 2, 3 et 4 novembre prochains au Centre universitaire de Moncton. L'annonce en a été faite par le président de l'Association, M. Adolphe Cormier, directeur de la polyvalente Clément-Cormier de Bouctouche.

M. Cormier a indiqué que comme à l'accoutumée, le Retour est une occasion

LA COOP
ÉTUDIANTE
100, RUE LAPOSTOLLE, MONCTON, N.B. B1A 1A9

Combien de personnes savent ce qu'est une CO-OP ÉTUDIANTE? Pas tous, si tu n'habites viens nous voir. Parfois il y a des aspects que vous ne connaissez pas. Prends donc le temps de t'informer et viens nous voir, on pourra t'expliquer certaines facettes de la CO-OP ÉTUDIANTE. Puis, ceux qui y sont déjà venus durant les années précédentes, faites-vous curieux car vous aurez de grosses surprises. Certains se sont même esclaffés, en poussant des cris, d'autres riant et certains autres en sautant. Est-ce possible que les étudiants ont réagi aussi bruyamment? En ferez-vous de même? Peut-être, seul l'avenir nous le dira. Ceux qui veulent devenir membre peuvent encore le faire.

Passons aux choses sérieuses, on vous avait prévenu la semaine passée qu'on avait fait des démarches auprès de fournisseurs. On a en certains produits entre autres: le pain, différentes

Femmes

pas avoir de rapport financier; que les ateliers se déroulaient tous en même temps; que les femmes étaient mal informées sur les problèmes des femmes des autres conseils; que les femmes venaient sur des propositions sans trop savoir à propos de quoi elles venaient; et que nous avions perdu beaucoup de temps lors de la première plénière, faute de structures adéquates. J'aimerais donc ici répondre à ces quelques critiques et à titre personnel. Tout d'abord, au sujet du rapport financier, le comité organisateur a oublié d'en préparer un, aussi regrettable que cela puisse sembler. Pour ce qui est de l'horaire des ateliers, je suis tout à fait d'accord avec ces personnes, car vu la bonne qualité des ateliers présentés et aussi les sujets qui y sont discutés, nous aimerions toutes pouvoir assister à plusieurs. Sur la question de vote, je crois que cette

de retrouvailles pour les anciens et anciennes, de même que pour les ami(e)s de l'Université, "il est bon de garder contact" avec notre milieu et de retrouver les camarades de classe, "à-t-il dit.

Cette année, plusieurs réunions de classes ou conventions sont prévues: les diplômés en arts de 1945, en administration de 1955, en éducation physique et en service social de 1975.

Réunion des membres
de la co-op

pâtisseries et des "chips". Pour les "chips", on aura une plus grande variété prochainement. Nous espérons que nous aurons d'autres produits à vous offrir dans les prochaines semaines.

Avis aux membres de la CO-OP ÉTUDIANTE. Il y aura une réunion le mardi 8 octobre à 6h30 p.m. au local de la CO-OP ÉTUDIANTE. Cette réunion a lieu afin de mieux vous familiariser avec les différents aspects administratifs et certains autres points seront amenés à cette réunion. Nous vous prions de bien vouloir y assister.

À la prochaine, j'espère que vous aurez apprécié notre article et qu'il en sera toujours de même.

COOPÉRATIVEMENT VÔTRE,
VAUGHNE MADDEN
MONIQUE ROBICHAUD

critique est sans fondement, car les gens peuvent librement discuter lors de la plénière. En fait, c'est à mon avis toute l'utilité d'une plénière. Quant à l'organisation du Réseau, il faut dire tout d'abord que le Réseau est jeune, il n'a qu'un an et vu son refus de travailler avec les structures traditionnelles, il faut s'attendre à certaines confusions. Cependant, ce qui était important pour nous lors de cette première rencontre, c'était de voir si nous pouvions travailler ensemble sans les structures traditionnelles et à la volonté de le faire existait dans le groupe. A mon avis, le Réseau a très bien passé le test et la solidarité que l'on a pu sentir entre ces femmes est le gage d'une longue et belle vie pour le Réseau.

Marlene Ruel
membre de la PasserELLE

Diverses activités auront lieu au cours de la fin de semaine: une partie de hockey mettant aux prises une formation d'anciens porte-coueurs de l'Université et l'édition 1985 des Alphas Bleus, la réunion annuelle de l'Association, la traditionnelle messe des anciens à la Cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption, une soirée culturelle, etc.

L'une des principales activités du Retour est le banquet annuel du samedi soir au Grand Salon de l'Hotel Beaujour. Cette année, le conférencier sera le nouveau recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard. C'est également au cours du banquet que les hommages seront rendus à l'ancien de l'année.

D'autres activités auront lieu pendant la

fin de semaine du Retour, dont la rencontre annuelle des juristes francophones du Nouveau-Brunswick, la réunion annuelle de l'Association des diplômés du Département de traduction et des langues de l'Université de Moncton et le congrès de l'Institut de leadership portant sur le statut des sports et des loisirs chez les francophones du Nouveau-Brunswick.

Donc, c'est une fin de semaine bien remplie qui attend les participants au Retour 85. On peut se procurer le programme détaillé des activités, de même que les billets pour assister au banquet en s'adressant au Service des anciens, local 188, Pavillon Jacqueline-Bouchard, Centre universitaire de Moncton (téléphone 858-4131).



Club
Cosmopolitan

DU NOUVEAU TOUS LES MERCREDIS SOIRS

Nos délicieuses
AILES DE POULET
(Comprend 7 morceaux enrobés de sauce piquante)

VIENS LES ESSAYER GRATUITEMENT

le mercredi 9 octobre de 9h à 1h
le vendredi 11 octobre de 4h30 à 7h
le mercredi 16 octobre de 9h à 1h
le vendredi 18 octobre de 4h30 à 7h

L'ADMISSION EST GRATUITE AUSSI!!

En plus le 9 octobre: sur vidéo à partir de 9h: le concert "THE POLICE SYNCHRONICITY"

le 16 octobre: sur vidéo à partir de 9h: le concert DAVID BOWIE

Ne manquez pas ça.
700 rue Main

221 étudiants de plus que l'an dernier

Les statistiques publiées par le bureau du Secrétaire général de l'Université de Moncton, en date du 18 septembre, indiquent que 4 219 étudiants et étudiantes poursuivent cet automne des études à temps plein aux trois centres universitaires.

Globalement, la hausse est de 5,5 pour cent, car à parité date l'an dernier 3 996 étudiant(e)s étaient inscrits(e)s. Au niveau de chaque centre, les statistiques sont les suivantes:

- au Centre universitaire de Moncton: 3 420 étudiant(e)s, comparativement à 3 265 l'an dernier, une hausse de 4,8 pour cent;
- Mailet d'Edmundston: 465 étudiant(e)s dans les programmes universitaires, comparativement à 410 l'an dernier, hausse de 11,2 pour cent, et 54 dans les programmes non-universitaires, comparativement à 112 l'an dernier. Il faut noter que ces programmes non-universitaires ne seront plus offerts et qu'il n'y aura aucune nouvelle admission;

- au Centre universitaire de Shippagan: 289 étudiant(e)s, comparativement à 211 l'an dernier, une hausse de 37 pour cent.

Les tableaux ci-contre donnent la répartition des étudiants par faculté et école au C.U.M., ainsi que par secteur au CUSLM et au CUS.

Centre universitaire de Moncton	1985-1986	1984-1985	Centre universitaire de Shippagan	1985-1986	1984-1985
Inscriptions à temps complet			Inscriptions à temps complet		
Faculté des études supérieures et de la recherche (MAP)	18	15	Administration	190	133
Faculté d'administration	557	553	Arts	12	8
Faculté des arts	639	616	Sciences	41	39
Faculté des sciences et de génie	707	695	Éducation	20	12
Faculté des sciences de l'éducation	700	665	Sciences sociales	5	1
Faculté des sciences sociales	470	431	Nutrition et études familiales	1	1
École de droit	77	73	Sciences infirmières	5	3
École de nutrition et d'études familiales	74	57	TOTAL	289	211
École des sciences infirmières	178	160			
TOTAL	3 420	3 265			

Centre universitaire Saint-Louis-Mailet	1985-1986	1984-1985
Inscriptions à temps complet		
Administration	85	76
Arts	115	81
Sciences	150	180
Éducation	23	30
Sciences forestières	30	-
Sciences sociales	45	34
Nutrition et études familiales	3	3
Sciences infirmières	5	6
TOTAL (universitaire)	456	410
*Techniques de secrétariat	31	56
*Techniques des affaires	23	56
TOTAL (non universitaire)	54	112
TOTAL	510	522

Centre d'emploi

CENTRE D'EMPLOI SUR LE CAMPUS
Edifice Tallon, suite 401
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Tel: 857-6711, 858-4254

1985-09-23

Gérant: Michel Lagault
Adjointe: Marie-May Collette

NOTEZ BIEN: Dans le présent document, l'usage du masculin a pour seul but d'alléger le texte, sans aucune intention de discrimination.

Le Centre d'Emploi sur le campus met à votre disposition les annonces classées des quotidiens suivants:
La Presse (fin de semaine seulement),
Le "Globe and Mail"

Aussi disponible pour consultation, la Banque Nationale d'Emploi. Elle peut être consultée au Centre des services aux étudiants, Edifice Tallon, suite 410.

**IMPORTANT IMPORTANT IMPORTANT
TOUS LES FINISSANTS DU C.U.M.**

Pour ceux qui n'auraient pas reçu leur trousse d'informations concernant l'emploi permanent avec le Gouvernement du Canada, elles sont disponibles à votre Centre d'Emploi du Canada sur le Campus. La date limite pour soumettre votre demande est le 1er novembre à minuit.

EMPLOIS PERMANENTS

SECTEUR GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Pour ceux qui désirent soumettre leur demande d'emploi pour des postes de Vérification Professionnelle au PROGRAMME DES STAGIAIRES EN COMPTABILITÉ du Bureau du Vérificateur Général du Canada, la date

limite pour soumettre votre demande d'emploi est le 30 septembre à minuit. Les livrets d'informations sont disponibles au Centre d'emploi sur le Campus.

EXAMEN EXAMEN EXAMEN EXAMEN

Pour ceux qui sollicitent un poste au programme de "Gestion des Finances (F)", l'examen aura lieu le jeudi 7 novembre 1985, à 19h00 précises au local 208 de la Faculté d'Administration. Vous devez soumettre votre demande d'emploi au plus tard le 1er novembre à minuit, si vous désirez écrire cet examen.

**PRÉ-SELECTION/GOUVERNEMENT
SEPTEMBRE**

30 GOUVERNEMENT DU CANADA
Stagiaire en Vérification (AJIA)
Bureau du Vérificateur Général du Canada

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi directement à l'adresse indiquée dans le livre bleu.

Pour les emplois ci-dessous mentionnés, il est important de soumettre votre demande d'emploi au Centre d'Emploi sur le campus avant 12h00 (midi), le jour de la date limite.

SECTEUR PRIVÉ

OCTOBRE
3 FEAT, MARWICK, MITCHELL & CO.
(firme comptable)
Ceux qui désirent poursuivre une carrière de Comptable Agréé (CA).

10 GENERAL MOTORS
BAA/BSA, Génie Industriel

11 PROCTOR & GAMBLE INC.
BAA/BSA, BIA, BSC, Génie Ind.
ainsi que tous ceux qui désirent faire carrière avec cette compagnie.

15 BANQUE ROYALE DU CANADA
BAA/BSA, BSc. (Economie)
ainsi que tous ceux qui désirent faire carrière dans le domaine bancaire.

15 CANADA PACKERS
BAA/BSA, BSc. (chimie, biochimie)

15 BANQUE DU CANADA
BIA

15 CHUBB du Canada Cie d'Assurance
Ceux intéressés à poursuivre une carrière en tant que Stagiaire en Souscription (Underwriter) ainsi que Stagiaire en Opérations (Operations trainee)

15 CLARKSON GORDON (firme comptable)
Tous les candidats intéressés à poursuivre une carrière de Comptable Agréé (CA).

15 MANULIFE (Cie Assurance)
Ceux intéressés à poursuivre une carrière administrative dans le domaine de l'assurance.

30 BANQUE DU CANADA
BAA/BSA (finance), MBA

NOVEMBRE
4 MICHELIN TIRES (CANADA) LTD.
BSc. Génie Ind.

12 MIDLAND TRANSPORT LTEE.
BAA/BSA - ceux intéressés à faire carrière dans le domaine de la vente/marketing.

DÉCEMBRE
11 BANQUE DU CANADA
BSc. (Economie), BA Libre (Economie), MA (Economie)

NOTEZ BIEN

Vous devez nous soumettre vos demandes d'emploi en même temps que vous céduliez vos entraves. Il y a seulement un certain nombre d'heures disponibles pour les entrevues. Le plus tard que nous accepterons vos demandes, est la veille de l'entrevue, à midi.

Emploi d'été 86

Etudiants en Sciences ou en Génie - Le Conseil National de Recherche du Canada recrute déjà des candidatures pour participer à des projets dans ses laboratoires dès le prochain. Si tu es inscrit dans l'avant-dernière année de tes études et que tu as un rendement académique supérieur, communique avec le Centre d'Emploi sur le campus avant le 22 novembre 1985.

Projeté-tu de visiter l'Europe ou y étudier pendant la période du 1er avril au 30 septembre '86? Si oui, le Ministère des Affaires des Anciens Combattants te propose un emploi de guide touristique d'au moins 4 semaines mais pas plus de 6 semaines au monument mémorial de Vimy en France. Tous les frais de logement et de transport, y compris le voyage aller-retour ainsi que le transport quotidien sont à la charge de l'étudiant. Si ce genre de travail t'intéresse et que tu désires de plus amples détails, communique avec le Centre d'Emploi sur le Campus avant ton départ pour le congé de Noël car les demandes doivent être soumises avant le 15 décembre '85, en France.

L'amour de la vie

"L'amour de la vie" est sûrement ce qui résume le plus le type d'homme qu'il est et les quatre livres qu'il a écrits depuis 1979.

Albert Roy est un écrivain-poète très attachant, bon vivant. "Je pense, avant tout que je suis écrivain et après cela je suis autre chose". Justement, Albert Roy a fait beaucoup d'autres choses. Originaire de Kedgwick, il déménage à Saint-Basile au Madawaska avec ses parents, où il a vécu son enfance et sa jeunesse.

Michel Downing

En 1973, il remporte le Lauréat de la poésie lors du Gala de la poésie et de la chanson à Caracquet. Il a également obtenu le deuxième prix au concours de poésie organisé par la Société culturelle de la Baie des Chaleurs mais en 1976 et 1977, il remporta le premier prix à deux reprises. Il a participé à plusieurs nuits de poésie.

Depuis quelques années, Albert Roy demeure sur la côte-Nord. Mais cette année, il revient à Moncton (il a fait son Bacc. en Éducation à l'Université de Moncton) pour un congé sans solde afin d'obtenir une maîtrise en français. Faisant partie du circuit des écrivains acadiens, Albert Roy publie son premier livre en 1979 aux Éditions d'Acadie, le "Fouillis d'un Brayon", édition épuisée maintenant. Pour lui, ce livre est un cri de révolte. Il ne s'arrête pas là car il

récidive avec son deuxième bouquin "Poèmes Ventoux" dont le lancement a été fait au Vieux Poste de Sept-Îles en 1981. "J'ai toujours écrit...", le raconte aux autres, mais dans mes mots à moi" répond-il. Pour Albert Roy, l'écrivain-poète est un journaliste des sentiments. Néanmoins, "Poèmes Ventoux" connaît un certain succès auprès de la population. Son troisième livre "Le coucou des mots" est un recueil de poèmes se basant sur la coloration des mots et de l'emploi que l'on en fait selon leur humeur. Pour lui, chaque mot a une couleur.

1985, un quatrième livre sort. Il s'agit de "Des Brayonneries", un recueil de nouvelles. D'après Albert Roy, ce livre est sur le point de surclasser "Poèmes Ventoux" parce qu'il est plus près des gens. Pour cet écrivain, écrire est un passe-temps mais il souhaiterait bien pouvoir vivre de cela (comme bien des écrivains le souhaitent également).

Son avenir semble bien rempli car il a plein d'idées et déjà il prépare un autre recueil de poèmes: "Le nord par la ceinture" qui sortira bientôt. Un conte pour enfants: "Il n'y a plus de neige au Madawaska" le côté écrit est déjà terminé, il ne reste plus que l'aspect dessin à faire. D'ailleurs pour sa thèse de maîtrise, il a l'intention d'écrire un roman qui comportera deux parties: la partie explicative et l'autre le roman comme tel.



Albert Roy, écrivain et poète. (Photo de Michel Downing)

"Parce que j'ai le goût d'en faire un".

Si l'on croit que dans la poésie tout a été

dit, Albert Roy réplique: "Non, chaque personne est un poème en lui-même qui possède quelque chose qui a une valeur".

Sainte-Catherine Impressions d'une nuit d'été dans l'artère montréalaise

Un torrent de déshabés aboutit en ces lieux
Ils y déversent leur vie dans des machines à sous
Des effluves de cannabis s'étendent aux coins des rues
Vieux-Mari la bien nommée

Errant sur les trottoirs d'une grisaille sans vie
Sollicitent l'aumône à la bête qui sommelie
Des fleurs artificielles se proposent aux passants
Perpétuellement fraîches mais plus guère authentiques
Leur vie est étouffée par une écorce de

plastique
À travers laquelle plus rien ne blesse ni ne caresse

Incongru dans ces lieux où l'on délire son foie
Un panneau blanc proclame "Célébrons notre foie"
Un néon criard annonce "St. James Church"
Son reflet se dissout dans l'asphalte mouillée

Pourtant les lieux de culte ne se trouvent pas bien loin
Une porte, un escalier débouchent sur une chapelle
Où une prière commune rassemble les fidèles

O Sainte Catherine, patronne des effeuilleuses
Donne-nous en cette heure le plaisir de l'instant

Soumetts-nous à toutes les tentations
Et délivre-nous de la soif

Amène
Et la servuse amène, et la bière coule à flots

Beaucoup plus tard, plus haut, de matour de béton
Seuls les murmures étouffés de la ville me parviennent

Rapus et rassasiés, les bars laissent s'échapper

Les fidèles qui heureux s'en retournent au bercail
Sachant que demain soir reprendra la routine

Des sacrifices humains aux dieux de Sainte-Catherine



du 9 au 13 octobre

Ciné-campus présente: *Un Dimanche à la campagne*

Francis, 1984, 94 min. Couf. Comédie dramatique réalisée par Bertrand Tavernier. Scén. B. Tavernier, Colo Tavernier, d'après un roman de Pierre Bost. Phot. Bruno de Keyser. Mus. Gabriel Fauré. Louis Duceux. Marc Perrone. Mont. Armand Pesnery. Int. Louis Duceux, Sabine Azéma, Michel Aumont.

Vieux peintre veuf, M. Ladmira vit à la campagne non loin de Paris. Ce dimanche-là, comme d'habitude, il attend la visite de son fils Gonzague, accompagné de sa femme et de ses trois enfants. Gonzague est un bourgeois placide et tranquille, chez son père sous un horizon convenu. L'arrivée imprévue d'une jeune femme, la fille de l'artiste, vient bouleverser l'ordre prévu. Inès est une jeune femme indépendante qui vend des coiffichets et possède son automobile. Elle est ouvertement la préférée de son père et sa présence met de la joie dans la maison. Mais un appel téléphonique vient interrompre trop tôt ce passage plaisant.

Fidèle à ses amis, Tavernier a porté à l'écran un livre de son scénariste de l'école et le cadre champêtre contribue à donner à ce tableau de mœurs familiales un charme délicieusement délicieux. Il ne s'y passe pratiquement rien, et pourtant tout y est intéressant. La finesse des notations, la beauté sans apprêts des images, l'insistance tranquille de la narration, la précision des détails décoratifs sont autant d'éléments qui retiennent une attention sympathique. Tous les interprètes sont d'une justesse convaincante à commencer par Louis Duceux qui tient à 73 ans son premier rôle important au cinéma. (2) (1)

A la galerie d'art

Une exposition à ne pas manquer

Le mercredi 2 octobre dernier avait lieu, à la Galerie d'Art de l'Université de Moncton, un vernissage qui réunissait trois grands artistes, soit Guy Duguay, Jean-Marie Martin et Colette LaLiberté.

Sylvie Potvin

Guy Duguay, artiste bien connu et originaire de la région, nous propose "intervention divine", une exposition de transferts d'images sur cercles d'aluminium, ou des images des 18e et 19e siècles et des images produites par ordinateur s'entremêlent et produisent un mélange subtil. Guy possède un

baccalauréat en Arts visuels de l'Université de Moncton.

Jean-Marie Martin, peintre de grande réputation, nous offre une collection très colorée. Des formes, du relief et des dimensions imposantes. Des toiles qui peuvent séduire ou choquer mais qui n'indiffèrent pas. Des toiles où chaque thème est exploité au maximum. Artiste d'origine québécoise, Jean-Marie Martin prépare actuellement un doctorat en Beaux-Arts à l'Université de New-York. Ces œuvres récentes sont un mélange de formalisme et de naïf avec une pointe d'expressionnisme.

Colette LaLiberté, elle, nous permet de savourer ses œuvres. Et quelles œuvres! Des huiles sur toiles aux énormes dimensions. Presque des murales. Du figuratif qui laisse à l'interprétation, qui hypnotise, qui nous projette tantôt dans la douceur de l'enfance, tantôt dans la mer déchaînée. Des toiles qu'il nous fera mal de voir partir... "Something strange"...

Colette LaLiberté est native des Cantons de l'Est. Elle a étudié les arts plastiques à l'Université de Montréal où elle a reçu un baccalauréat en 75. Artiste à temps plein, elle dit avoir, au

début de sa carrière, délaissé le figuratif pour l'abstrait, pour finalement (et heureusement pour nous) y revenir: "c'était toujours présent de toute façon", d'expliquer Colette. Une histoire à suivre...

Sous le toit de la Galerie d'Art, ces artistes nous offrent des œuvres intéressantes et rafraîchissantes où l'indifférence n'a pas de place. Trois styles très différents. Tous trois de grande renommée... et pour cause!

L'exposition se tient du 2 au 27 octobre.

Les étudiants
pour
les étudiants!



La Fédération
des étudiants
de l'Université de Moncton

Desair
Salon de coiffure spécialisée
masculine
Kmart Plaza Moncton
Tel 384-0170
Rabais 20% sur tout

Chez Juliette
310 Mountain Rd Moncton
Tel 382-8522
Rabais 15%
permanentes, teintures, coupes,
mises en pils, mèches, Luminize

IVAN'S CAMERA LTEE
Équipement photographique
208 LUTZ MONCTON
Tel 854-4418
10% d'escompte EXCEPTÉ CAMÉRA

VARIETE ED'S VARIETY
783 Mountain Rd
Tel 854-4485
10% d'escompte Excepté lait et tabac

WHITE CAB (TAXI)
236 St George Chambre 412
Tel 855-6000
10% d'escompte sur le compteur

Hair line
Salon de coiffure familial
183 Mountain Rd Moncton
Tel 854-7423
20% d'escompte

BUNGAY'S BICYCLE SHOP
847 Mountain Road
Moncton N.B.
Tel 389-9880
10% d'escompte

VITA NUTRITION
126 ARCHIBALD MONCTON
Tel 386-3850
10% sur tout achats excédant \$10.00

MONCTON OPTICAL
270 St George St. Moncton
857-4090
10% d'escompte

St-George Shr / Clinic
310 St George Moncton
Tel 389-3240
10% d'escompte sur tout

ORPHAN ANNIE'S

Le meilleur endroit en ville pour vous divertir.

deux styles de musique différents

au premier plancher nous vous
offrons de la musique rock
tandis qu'au deuxième le
blues jazz est à l'affiche
chaque semaine

523 rue St-George, Moncton,
N.B. 389-3630



Savais-tu que?

SAVAIS-TU QUE? si tu fréquentes à PLEIN TEMPS une université ou un autre établissement post-secondaire au CANADA et que tu as déménagé ailleurs au Canada pour occuper un emploi (y compris un emploi d'ÉTÉ) ou pour étudier dans une université ou tout établissement d'enseignement post-secondaire; si tu as déménagé pour occuper un emploi d'été, seuls les frais encourus pour déménager à l'endroit de travail sont déductibles du revenu tiré de ton emploi d'été. Les frais de déménagement occasionnés par ton retour à l'Université NE SONT PAS déductibles de ce revenu d'emploi d'été. Ils peuvent cependant être déduits d'une BOURSE ou d'une subvention. Si tu n'as pas de revenu de ce genre, tu NE PEUX PAS demander de déduction pour tes frais de déménagement pour ton retour à l'Université. Le montant de la déduction NE peut PAS dépasser le montant des bourses totales qui excède 5005 et NE peut PAS dépasser le revenu que tu as gagné au nouvel endroit, mais non du revenu que tu as gagné AVANT de déménager.

Les étudiants canadiens qui quittent le pays pour étudier et les étudiants étrangers qui arrivent au Canada pour fréquenter un établissement de niveau post-secondaire sont admis à déduire leurs frais de déménagement du revenu provenant de bourses d'études, de bourses de perfectionnement (fellowship), de subventions de recherches ou de bourses semblables déclarées comme revenus au Canada.

Tu n'as pas considéré comme étudiant à plein temps à un établissement d'enseignement si tu suis des cours seulement le soir ou une partie de la journée et que tu consacres la plupart de ton temps à gagner de l'argent ou à d'autres activités. Tu fréquentes un établissement d'enseignement à plein temps si tu es inscrit pour l'année scolaire et que ton occupation principale répond aux exigences de l'établissement d'enseignement, y compris le temps passé aux bibliothèques et laboratoires.

SAVAIS-TU QUE les frais admissibles comprennent:

- les frais de déplacement que tu engages pour la rendre à la nouvelle résidence, y compris les repas et l'hébergement pendant le trajet.
- les frais de transport et d'entreposage des meubles occasionnés pour le déménagement, y compris le coût de l'emballage, du transport, de l'entreposage temporaire et de l'assurance.
- les propres frais de repas et de logement temporaire près de ton ancienne ou de ta nouvelle résidence pendant une période maximale de 15 jours, ainsi que ceux de ta famille.
- les frais de réévaluation de bail à l'égard de ton ancienne résidence, à l'exclusion de tout loyer visant une période pendant laquelle tu l'as occupé.
- les frais de vente de ta ancienne résidence, y compris le coût de la publicité, les honoraires de notaire ou d'avocat, la commission versée à l'agent immobilier et la pénalité applicable en cas

d'acquiescement de l'hypothèque avant son échéance.

- les frais pour services juridiques à l'égard de l'achat de la nouvelle résidence et les taxes sur le transfert.

SAVAIS-TU QUE certains frais n'étaient pas déductibles:

- les frais engagés avant le déménagement pour vos déplacements à la recherche d'une maison au nouvel endroit.
- la valeur d'articles que les déménageurs refusent de prendre comme des plantes, des aliments congelés, des munitions, de la peinture ou des articles de nettoyage.
- les frais encourus pour nettoyer ou réparer une ancienne résidence louée afin qu'elle satisfasse aux exigences du propriétaire.
- la valeur de remplacement ou la perte de biens à usage personnel tels que des remises, du bois de chauffage, des rideaux et des tapis.
- les frais de débranchement et de raccordement de services.
- les frais d'adoption d'appareils ménagers.
- les coûts pour faire suivre le courrier.

SAVAIS-TU QUE tu dois conserver les reçus et autres pièces justificatives pour tous les frais admissibles, y compris les repas. Tu N'ES PAS tenu de les présenter avec la déclaration d'impôt mais tu peux avoir à les préserver à l'appui de la déduction de frais de déménagement.

Il faut se rappeler que les frais de déménagement ne peuvent être déduits

que du revenu touché au nouvel endroit. Tu déduis les frais admissibles quand tu remplis la déclaration d'impôt pour l'année du déménagement. Les frais de déménagement doivent d'abord être déduits du revenu touché au nouvel endroit pendant l'année du déménagement. Toutefois, si vos frais de déménagement sont supérieurs à ce revenu, l'excédent peut être reporté et déduit du revenu de l'année d'imposition suivante.

SAVAIS-TU QUE si lors d'un changement d'appartement, c'est ton PÈRE qui, avec son auto, se charge de ton déménagement, tu peux demander une déduction pour les frais engagés tels l'essence, les repas et le logement. Si en groupe, tu loues une camionnette, ta partie des frais de transport sont déductibles.

Afin de réclamer une déduction pour frais de déménagement tu dois remplir la formule T1-M "Demande de déduction de frais de déménagement", que tu peux te procurer au bureau de district d'impôt, et la joindre à ta déclaration.

À la prochaine,
Joanne Lemliar
(Présidente du Club d'impôt)

CAMP D'ENTRAÎNEMENT DE LA LIGUE D'IMPROVISATION.

LES 18, 19 ET 20 OCTOBRE

TU ES INTÉRESSÉ(E) À JOUER AU
SEIN D'UNE ÉQUIPE DE LA L2FUM;
ALORS INSCRIS-TOI AU
SUPER CAMP D'ENTRAÎNEMENT QUI
TE DONNERA LES OUTILS DE BASE
NÉCESSAIRES À CETTE FIN.

TU PEUX T'INSCRIRE AU 410 TAILLON
DU 7 AU 18 OCTOBRE OU
ENCORE TE RENDRE À L'ENTRÉE DU
C.E.P.S., LE VENDREDI 18 OCTOBRE
À 19H.

POUR INFORMATION:
PIERRE-BERTIN MARTEL
858-4161 OU 408 TAILLON.

Atelier socio-culturel

Atelier: règles et procédures des assemblées
délibérantes

Animateur: Lawrence Olivier

Date: le samedi 26 octobre 1985

Local: 431 Taillon

Participation: 20 personnes

Durée: 1 journée

Coût: 10,00\$

Heures: 9h30 - 11h30 et 13h30 - 16h00

*** **

L'atelier porte sur les principales règles et procédures des assemblées délibérantes: ordre du jour, proposition, amendement, point d'ordre, question de privilège, vote, élection, dépôt de proposition, etc. Une mise en situation permettra de rendre plus concret le contenu de l'atelier.

Inscription au 410 Taillon jusqu'au 25 octobre

Lawrence Olivier
Département de science politique
Local 452
Tél.: 858-4191



13 nouveaux visages chez les Aigles Bleus

L'édition 1985-86 du Bleu et Or de l'Université de Moncton ne rassemblera en rien à l'équipe qui s'est inclinée face aux Panthers de l'île-du-Prince-Édouard en février dernier. Pas moins de 13 nouveaux hockeyeurs endosseront l'uniforme des Aigles la prochaine saison.

Robert Laflamme

Jacques Noël, entraîneur en chef de la troupe universitaire, y va prudemment lorsqu'on lui demande si la formation de cette année est supérieure à celle de l'an dernier. *"Avant de faire la comparaison, je vais attendre que nous ayons joué plusieurs rencontres. Chose certaine, les attaquants des Aigles sont plus petits physiquement mais beaucoup plus rapides comparativement à l'année dernière"*, admet-il.

"Notre défensive", poursuit-il, *"devrait être plus stable cette année. Avec la venue de plusieurs défenseurs à caractère défensif, nous devrions accorder moins de buts que la saison dernière. En tout cas, c'est notre principal objectif"*.

Devant les filets, l'instructeur misera sur trois excellents gardiens. *"Dave (Quigley) a une longueur d'avance sur les autres, mais si le bassin se fait sentir, je n'hésiterai pas à lancer Danny (Bérubé) ou Maurice (Dupuis) dans le mêlée"*, affirme Jacques Noël.

Maurice Dupuis, qui en est à sa première saison avec les Aigles Bleus, a défendu le cage des Mastadors de la polyvalente Mathieu-Martin de Cieppe l'an passé. Il a aidé son équipe à remporter le titre provincial des écoles secondaires.

En défensive, trois vétérans sont de retour. Alain Richard, Alain St-Arnaud et Michel Gallant seront entourés de cinq recrues: Claude Smith, qui a évolué avec les Cheminots de Saint-Jérôme de la Ligue Collégiale AAA l'an dernier; Martin Lachaine, des Laurdats de Saint-Hyacinthe du Circuit Collégial AAA; Stéphane Dufresne, anciennement des Voisins de Laval de la LJMQ; Steve Satter, qui a joué en Angleterre la saison dernière; et Gaston Martin, originaire d'Edmundston.

Ce dernier a déjà porté les couleurs des Aigles Bleus lors de la saison 1977-78. Pour ce défenseur de 30 ans, inscrit à l'École de Droit, il s'agit donc d'un retour fort remarqué. Jacques Noël, mise énormément sur cet athlète. *"Gaston possède une vaste expérience dans le domaine, puis il est très fort physiquement. C'est un bon atout pour l'équipe"*, mentionne-t-il.

À l'attaque, sept nouveaux venus: l'ailier gauche, Claude Gosselin et le joueur de centre Claude Lefebvre, tous deux des ex-Remparts de Québec de la LJMQ; Henri Marcoux, joueur de centre du Canadien Junior de Verdun l'an passé; Mike Falarid, ailier droit étoile des Vulkins

Les Anges vivent d'espoir

Somme toute, la troupe de Christine LeBlanc continue de surprendre, se retrouvant même au sommet de la division ouest devant les Red Sticks de UNB. Par contre, les porte-couleurs de Fredericton ne sont qu'à un seul point des Anges après seulement trois parties disputées en saison régulière. En attendant, les Anges Bleus savourent



L'édition 85-86 des Aigles Bleus avec leurs plus beaux sourires. (Photo de Robert Laflamme)

de Victoriaville de la Ligue Collégiale AAA; l'ailier gauche des Laurdats de Saint-Hyacinthe, Gaston Dumoulin; Marc Soucy, ailier droit des Cavaliers de la polyvalente Clément-Cormier de Bouctouche et Luc Chabot, qui a fait ses classes dans une ligue Junior A, à Ottawa, la saison dernière. Sept vétérans complètent l'offensive du Bleu et Or, il s'agit des centres Claude Vilgrain, Serge Amyot et Serge Debois (il a évolué sporadiquement avec les Aigles l'an dernier); des ailiers droits François Sills, François Boudreau et Donnie LeBlanc; et des ailiers gauches Cédric McGrath, Alain Arsenault et Eric Cormier.

Les Aigles Bleus participeront, en fin de semaine, au "Lobster Pot" qui se déroule à Dalhousie. Les troupiers de Jacques Noël tenteront de rafier les honneurs de cette compétition pré-saison pour une troisième fois consécutive.

La semaine suivante, les amateurs de hockey de Moncton pourront analyser les forces et les faiblesses de leurs favoris qui prendront part à la première édition du tournoi Bleu et Or, regroupant six des meilleures universités au pays. La compétition aura lieu à l'aréna Jean-Louis Lévesque, les 17-18-19 et 20 octobre prochains.

Ces deux tournois permettront au mentor des Aigles de mettre tous les morceaux en place pour le début de la "vraie saison..." celle qui commencera le 27 octobre à l'aréna Jean-Louis Lévesque.

chaque journée passée au haut de leur division tout en vivant d'espoir...

"La rencontre de mercredi prochain face aux filles de l'Université du Nouveau-Brunswick est une capitale pour nous", résume l'instructeur-chef. Faudra être là!

Yves Blouin

Spaghetti house

Vito's Pizza

Chaque lundi soir soirée spaghetti tous ce que vous pouvez manger... pour 3,29\$

726 Mountain rd Moncton N.B. tél:855-5000
restaurant licencié, bar salon



Au soccer

Les Aigles bleus subissent leur première défaite



L'édition 1985-86 des Aigles Bleus. (Photo de Yves Blouin)

Hockey sur gazon

Les Anges disent leur programme à l'étranger

Les protégés de l'instructeur-chef, Christine LeBlanc, ont clôturé de belle façon leur série de quatre rencontres à l'extérieur, en disputant les honneurs du programme double disputé lors du premier week-end de septembre.

Robert Laflamme

Le samedi 28 septembre, les Anges Bleus se sont frottés à la meilleure formation universitaire de l'Atlantique, les Tigers de Dalhousie, invaincus après sept parties cette saison. L'équipe de la Nouvelle-Écosse s'est accaparée une avance de deux buts dès les premiers instants de la rencontre, en route vers la victoire.

"Les filles de l'Université de Dalhousie sont très fortes techniquement et elles possèdent beaucoup d'expérience", lance celle qui dirige les destinées de l'équipe. "Même si elles ont dominé la première demie, nous avons eu le meilleur au cours de la deuxième demie. En tout cas, perdre 2 à 0 sur le terrain de la formation la plus puissante de la ligue, ce n'est pas déshonorant", ajoute-t-elle.

Dimanche, les Anges, avec Brigitte Allain en tête, ont vengé l'échec de la veille en disposant des représentants de l'Université Memorial de Terre-Neuve au pointage de 4 à 1. Il aura cependant fallu que Brigitte Allain prenne les choses en mains au cours de la seconde période, marquant successivement trois buts pour ainsi propulser son équipe sur le sentier victorieux. L'autre fillet a été réussi par Jeanne LeBlanc.

"Même si les Beathucks forment la pire formation de la ligue, j'étais bien contente

de leur avoir permis de voir les protégés de M. Mircea Roman encaisser leur premier revers. En effet, les meneurs au classement dans la division est de la ligue intruniversitaire de soccer, les X-men de l'Université St-François Xavier, ont blanchi 2 à 0 les Aigles Bleus de l'Université de Moncton dans une rencontre disputée au domicile des X-men, le samedi 28 septembre. Le dossier des Aigles Bleus avant ce match était de 2 victoires et 2 matches nuls.

Yves Blouin

La première moitié du match a été totalement dominée par St-François-Xavier. Cependant, malgré cette domination nette de l'adversaire après 45 minutes de jeu, les Aigles traitent de l'arrière seulement 1 à 0. Puis, confiés à bloc, sans doute grâce aux propos de l'instructeur M. Roman qui ne devait pas être embêté par la performance de ses joueurs à la première demie, les Aigles ont rendu la monnaie de la pièce aux X-men en les dominant totalement à la deuxième mi-temps. Toutefois, ce regain de vie n'a pas été suffisant, car les X-men en marquant le 2e but ont été une échappée, ont cassé les reins des Aigles.

Suite à ce premier échec, l'instructeur Mircea Roman commente le match. "Dans un sens, nous aurions aimé arrêter cette victoire, mais malgré le pointage final, je suis satisfait du revirement de mes joueurs à la deuxième demie", avoue-t-il.

Précisons que les Aigles évoluent sans les services de François Fournier, Samir Eljai et de Mohammed Rhida. En ce qui concerne Rhida et Eljai, ils seront absents pour le reste de la saison.

du travail des filles qui ne se sont pas laissées abattre par la défaite de la veille", affirme Mme LeBlanc.

Celle-ci a vanté, en particulier, le magnifique travail de la recrue Denise Bourque, caribée des Anges, qui n'a pas cessé de s'améliorer depuis le début de la saison. "Son agilité, sa rapidité, sa concentration et sa très grande détermination font de Denise une excellente gardienne pour notre équipe", déclare-t-elle.



La recrue Denise Bourque se défend bien devant la cage des anges. (Photo de Robert Laflamme)

Par ailleurs, le lendemain (le dim. 29), les Aigles Bleus de l'U de M. renouent avec la victoire en blanchissant 1 à 0 les pauvres Tigers de Dalhousie qui n'ont pas encore savouré la victoire cette saison en 6 tentatives.

Malgré le piètre dossier des Tigers, les hommes de Mircea Roman ont dû suer à grosses gouttes pour ramporter ce match. En effet, après la première demie, le pointage était de 0 à 0. Mais à la deuxième mi-temps les Aigles ont eu la chance leur sourire, lorsque Yazid Bouhadmani, avec un tir d'environ 40 mètres, a vu un joueur des Tigers pousser involontairement le ballon dans son filet. Selon l'instructeur des Aigles, ce but a définitivement changé l'allure de la partie: "Il est évident que ce but insité de notre part les a considérablement effrayés, c'est dommage pour eux car jusqu'à ce moment, ils jouaient un excellent match".

Toujours selon M. Roman, les Aigles Bleus jouent du très bon soccer dans l'ensemble: "Je suis très satisfait du début de saison, les gars travaillent très fort, cependant, il nous faut continuer à nous améliorer, notre division est plus forte que celle de l'est", conclut-il.

Le caribé des Aigles, Helder Duarte, a récolté le jaune blanc. Il en était à son deuxième cette saison.

Rapportons que les Aigles Bleus au soccer reçoivent la visite de l'une des meilleures équipes universitaires de soccer au Canada, alors que les redoutables Panthers de l'île-du-Prince-Édouard seront en ville le mardi 8 octobre. Le duel tant attendu débute à 16h00.

Classement (en date du 1er octobre)

Division est						Division ouest							
PJ	G	P	N	BP	BC Pts.	PJ	G	P	N	BP	BC Pts.		
St-F-X	6	4	1	1	12	4	9	1	1	9	1	9	
St-Mary's	7	3	2	1	14	7	8	1	1	11	4	9	
U/Mem-T-N	1	4	3	7	13	3	3	0	3	1	1	3	
Acadia	7	0	4	3	7	15	3	0	6	3	1	10	
Dalhousie	6	0	4	2	2	9	2	0	6	1	4	1	5

Hockey universitaire

On modifie un règlement

Lorsque vous assisterez à votre prochain match de hockey universitaire, ne pensez pas que le juge de ligne est dans l'erreur s'il a omis de signaler une passe qui a franchi deux zones. En effet, c'est vous qui le serez car depuis juin dernier, l'Association des Universités Canadiennes a modifié le règlement concernant la ligne rouge. C'est à dire qu'il ne sera plus utile de signaler les passes qui auront franchi deux zones. Cependant, la ligne rouge servira encore pour signaler les dégagements.

Yves Blouin

Les raisons qui ont amené l'Association des Universités Canadiennes à évaluer ce nouveau règlement sont entre autres: pour accélérer le jeu, car il y aura beaucoup moins de hors-jeu, favoriser les équipes à opter pour la vitesse et aussi le jeu sera plus ouvert, en d'autres mots, il sera plus excitant et plus spectaculaire. Selon le nouveau règlement, il y aura plusieurs opinions et commentaires ont été émis par certaines personnes.

Selon Jacques Noël, instructeur des Aigles Bleus de l'U de M, ce nouveau règlement favorisera les équipes rapides comme les Aigles, car les attaquants

auront beaucoup plus de facilité à se démarquer des défenses adverses.

Pour leur part, Michel Gallant, Claude Vilgrain, Claude Lefebvre et Claude Gosselin, tous joueurs avec les Aigles Bleus, sont du même avis: l'abolition de la ligne rouge va automatiquement élever les pointages. De plus, du côté des défenseurs, les défenseurs auront la tâche beaucoup plus difficile, car ils devront surveiller attentivement le long jeu. Par contre, pour ce qui est de l'attaque, les défenseurs seront avantagés car la sorte de zone sera beaucoup plus facile à exécuter.

Finalement, Hughes Chlason, commentateur aux matches locaux des Aigles, est définitivement en faveur de ce nouveau règlement, mentionne qu'en ayant plus d'espace pour manoeuvrer, les joueurs très forts offensivement vont désormais attendre la rondelle au centre. De plus, il ajoute que cela n'est pas très bon pour celui qui aspire à la LNH, car après le grand saut des professionnels, le joueur aura toujours tendance à effectuer de longues passes qui naturellement vont être immédiatement refusées ou interceptées.

Classement (en date du 1er octobre)

Division est						Division ouest								
PJ	G	P	N	BP	BC Pts.	PJ	G	P	N	BP	BC Pts.			
U de M	6	3	2	1	17	8	Dalhousie	7	7	0	21	0	14	
UNB	3	3	0	0	9	1	6	Acadia	5	4	1	10	0	3
MTA	6	1	3	2	6	11	4	St-FX	5	3	1	10	7	7
UPEI	5	0	5	0	21	0	0	St-Mary's	5	1	4	0	5	13
								U/Mem-T-N	6	0	6	0	2	0

BABILLARD

Poste ouvert au FRONT

Le poste de responsable des nouvelles culturelles est actuellement vacant.

Description des tâches

- s'occupe de la couverture de l'actualité dans le domaine culturel
- choisit avec la rédactrice en chef l'information à couvrir ainsi que la dimension de l'article dans le journal
- met ses écrits dactylographiés à double interligne sur des feuilles officielles du journal.

Rémunération

10\$ de l'article.

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront se présenter au bureau du Front le mardi 15 octobre à 13 h.

CONCOURS POUR UN LOGO ET SLOGAN DU 50e ANNIVERSAIRE DES CAISSES POPULAIRES ACADIENNES

Place de l'Acadie - Pour commémorer le 50e anniversaire de fondation de la première caisse populaire acadienne, la Fédération des Caisse Populaires Acadiennes Llé organise un concours pour un logo ainsi qu'un slogan du 50e anniversaire.

Ce logo et ce slogan pourraient servir pour toutes les caisses populaires qui fêteront éventuellement leur 50e anniversaire de fondation. Le logo ainsi que le slogan devraient être en mesure de s'adapter, afin de paraître sur différents articles promotionnels tels que boutons, certificats, banderoles, etc... Il n'y a aucune autre restriction quant au format du logo et du slogan.

Le slogan est ouvert à toutes les personnes intéressées. Les participants peuvent soumettre:

- 1 - un logo et un slogan
- 2 - un logo seulement
- 3 - un slogan seulement

La présentation du logo et du slogan devra être faite en couleur. Un prix global de 300\$ sera remis à la personne dont le logo et le slogan auront été choisis. Toutefois, si seulement le logo ou le slogan était choisis, le prix serait divisé en deux.

La Fédération des Caisse Populaires Acadiennes Llé se réserve le droit de ne choisir aucune des suggestions soumise.

Les suggestions des participants devront être envoyées au plus tard le 19 octobre 1985 à l'adresse suivante:

Le Comité du 50e
A l'attention de M. Lucien Boudreau,
secrétaire
C.P. 920
Place de l'Acadie
Caracut, N.-B.
E0B 1K0

Pour information: Maurice Rioux
Promotion (506) 727-6565

CONFÉRENCE: RÉFORME DES PRISONS

Invitation à tous.

Claire Cuthans, de Vancouver, auteure et militante pour la réforme des prisons, donnera une conférence au Salon du Chanoisier de l'édifice Tailion le lundi 7 octobre à 10h ainsi qu'en soirée à 20h.

Venez la rencontrer.

RÉPERTOIRE CANADIEN DES BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES 1985

L'Association des Universités et Collèges du Canada (AUCC) annonce la publication de la troisième édition du Répertoire canadien des bourses d'études supérieures.

Le répertoire est un indicateur détaillé des sources d'aide financière mises spécialement à la disposition des étudiants qui désirent poursuivre des études supérieures au Canada ou à l'étranger. Plus de 800 bourses sont indiquées dans la publication de 350 pages.

Le répertoire bilingue est divisé en neuf chapitres se rapportant à divers domaines d'études, par exemple les sciences pures et les sciences appliquées, les humanités et les sciences sociales, les beaux-arts et ainsi de suite. À l'intérieur de chacun des chapitres, on présente d'abord les bourses générales suivies des bourses applicables à des domaines particuliers dans l'ordre alphabétique. Des index-croisés et un index des noms des bourses sont présentés en français et en anglais pour permettre aux étudiants de se reporter facilement aux bourses qui les intéressent tout particulièrement.

Pour chacune des bourses on indique le domaine d'étude, la valeur, le nombre, la durée et les conditions. On mentionne également où la bourse est visible, la date limite pour l'envoi des candidatures et l'endroit où il faut s'adresser pour obtenir de plus amples renseignements.

On peut se procurer la publication, payable d'avance, en s'adressant à Publications de l'AUCC, 151, rue Slater, Ottawa (Ont.), K1P 5N1. Elle se vend 11\$ au Canada, 12\$ aux E.-U. et 13\$ aux autres pays. Pour l'envoi par courriel de trois classes, il faut ajouter 1\$ pour chaque exemplaire. Les chèques doivent être établis à l'ordre de l'AUCC.

Pour obtenir de plus amples renseignements, on voudra bien communiquer avec Mlle Kimberley Allen, Division des Communications, AUCC, en composant (613) 583-1236.

Attention-Important-Attention

Destinataires: Tous les étudiant(e)s du Centre universitaire de Moncton
Expéditeur: Les Médias Acadiens Universitaires Inc.

Objet: Ouverture de poste
Date: Le 4 octobre 1985

Les Médias Acadiens Universitaires Inc. offre la possibilité aux étudiant(e)s de participer activement à la gestion interne de KUM-MF en postulant le poste suivant:

- VENDEUR/VENDEUSE (1)

Tous ceux et celles qui sont intéressé(e)s à postuler ce poste sont prié(e)s de nous faire parvenir leur mise en candidature, à l'attention du Président des MAUL 159, avenue Massey, Moncton (N.-B.) E1A 3E8 ou de communiquer avec le Directeur général au 588-4485 pour de plus amples renseignements.

La période de mise en candidature se terminera le 11 octobre 1985 à 17h00.

À noter que le/la candidat(e) choisi(e) entrera en fonction le 15 octobre 1985 et que ce poste est rémunéré sous la forme de commissions.

CONFÉRENCE

Invitation à tous.

Dan Treynor, de Halifax, comptable agréé, donnera une conférence sur l'A.C.A.P.A. (Association des Comptables Agréés des Provinces Atlantiques) au local 206 de la Faculté d'Administration le mardi 8 octobre à 11h30.

Paul-Emile Léger C.A. ainsi que Roger Bastarache C.A. de «LaBlanc et Dolron» ici à Moncton seront présents pour discuter de leurs expériences en fait d'études et de travail comme comptables agréés.

Un film intitulé «Bon compte, bon ami» sera présenté au début de la conférence tandis que du café et des boissons seront servis à la fin de la conférence.

Organisée et présentée par le Club de Comptabilité.

Réunion

Il y aura une réunion pour tous les étudiant(e)s du département de français (spécialisation et majeur) le mercredi 8 octobre 1985, à 12h30, au local 207A.

Soyez présents.

AU VOLEUR

Je m'adresse ici à la personne qui pourrait posséder, depuis trois heures quinze (3h15), le mercredi 2 octobre, un porte-monnaie brun contenant un gros TROIS CENT SOIXANTE DIX DOLLARS (370\$) et suant un livret de banque.

Je serais à peine de la banque... Cet argent était destiné à PAYER DES DETTES.

S'il vous plait, j'aimerais bien recevoir mon ARGENT. Je suis seulement ETUDIANTE

Compose le 389-9931 ou amène-le au Secrétariat de l'école de Service Social, Edifice Tailion.

ELDA

La Bibliothèque Champlain de l'Université de Moncton a reçu, tout récemment, un don important de volumes du ministère de la Communauté française de Belgique.

Ce don comprend plus de 250 volumes et, selon l'entente établie avec M. Marc Quaghebeur, attaché littéraire, la bibliothèque sera désormais inscrite sur la liste des bénéficiaires et recevra d'autres volumes pendant les prochains mois et années.

Il y aura une exposition de ces volumes au cours du mois de novembre afin de faire connaître les œuvres des auteurs belges à la communauté universitaire.

SALON MAY 3



Coiffure Masculine
Men's Hairstyling

SALON MAY 3

Elmwood Shopping Centre
854-3333

AU KACHO

PARADE DE MODE

ÉLECTROPLASTIK

(vêtements en plastique)

MERCREDI 9 oct. 20 h
EN PLUS

**COLLECTION
 AUTOMNE/HIVER DE
 VÊTEMENTS
 EN TISSU**

ÉTUDIANTS: 2,00\$
INVITÉS: 3,00\$

**UNE CRÉATION DE
 J.F. RICHARD DOUCET**

**Venez passer une soirée et demie
 au Kacho**

**tous les vendredis et samedis soirs
 (20h30 à 22h30)**

**à l'achat d'une consommation au prix habituel, vous
 en recevrez une deuxième à moitié prix**



Heures d'ouverture

mardi: 20h30 à 21h00
 (soirée des braves)

mercredi: 13h00 à 21h00

danse alternative (en soirée)

jeudi: 13h00 à 21h00

danse (en soirée)

vendredi: 13h00 à 21h00,

danse ou orchestre

samedi: 20h30 à 21h00,

danse alternative ou orchestre

dimanche: 20h00 à 15h00

*danse (soirée non-alcoolisée)

**Les après-midi au Kacho
 partir de 13h00**

mercredi, jeudi, vendredi.
 super heures heureuses
 (13h00 à 15h00)
 heures heureuses (15h00 à 17h00)

**Tous les dimanches soirs
 "Soirée de danse"
 (Cette soirée est non-
 alcoolisée et est ouverte
 à tous les étudiants(e))**